

droit à des égards et ils les traitent quelquefois avec un manque de considération qui est trop évident. Il arrive que d'autres, à force de se faire expliquer les lois avec minutie, s'amuse à chercher dans les lois des raisons de ne pas régler le problème de celui qu'ils interviewent plutôt que d'essayer à découvrir tous les moyens possibles de lui aider à régler son problème.

Alors, je pense que l'entreprise privée, elle, a essayé de remédier à cette carence en faisant suivre à ses employés ce qu'on appelle quelquefois des cours de vente, d'autres fois des cours de personnalité, d'autres fois des cours de relations humaines, parce qu'elle sait que si elle ne traite pas bien sa clientèle, elle va la perdre, que son concurrent va la lui arracher.

Par ailleurs, dans les entreprises municipales, provinciales ou fédérales, le fonctionnaire en vient à se croire inamovible; il est bien sûr de ne pas perdre sa clientèle, parce qu'il travaille dans un domaine exclusif, et il arrive trop souvent qu'il manque aux obligations élémentaires que requièrent les relations humaines. On le remarque au sein de plusieurs commissions; au fait, je l'ai remarqué dans des bureaux d'assurance-chômage et au sein de commissions du bien-être social. Monsieur le président, remarquez bien que je ne dis pas cela pour porter une accusation quelconque contre qui que ce soit et encore moins contre ceux de ma circonscription puisque je viens de faire leur éloge, mais je sais que cela se produit assez couramment, et c'est pour cette raison qu'on a créé des expressions comme *rond-de-cuir*, *«red tape»* et, enfin, toutes ces expressions qui discréditent le fonctionnaire dans l'opinion publique mais qui, dans bien des cas, sont justifiées, parce que le fonctionnaire devient évidemment biaisé, surtout celui qui est appelé à entendre raconter des misères du matin jusqu'au soir.

J'en viens donc à suggérer au ministre—je ne sais pas de quel ministère cela pourrait relever, mais je crois que cela devrait être un service qui pourrait avoir des répercussions au sein de tous les ministères—qu'on devrait instituer des espèces de cours de relations humaines que ces fonctionnaires devraient suivre au moins tous les deux ou trois ans, pour qu'ils ne soient pas exposés à agir comme des robots et à oublier qu'ils ont affaire à des personnes humaines qui ont leur fierté, leur susceptibilité et qui, en définitive, représentent leur clientèle, bref, qui sont les électeurs et les payeurs de taxes qui payent leurs salaires.

On manque assez souvent de cette délicatesse élémentaire dans les services ou organismes gouvernementaux. Je crois qu'on devrait essayer d'y remédier dans toute la mesure du possible.

Maintenant, monsieur le président, je me suis demandé à plusieurs reprises pourquoi on mariait nécessairement cette question de la main-d'œuvre et de l'immigration.

Il me semble qu'il y a là deux champs d'action qui sont très vastes. Je ne nie pas qu'il peut y avoir une relation entre les deux—par exemple, si l'on doit réadapter les immigrants, j'en suis sûr,—mais il y a deux champs d'action qui sont très vastes. J'irai même plus loin et je me mêlerai de ce qui ne me regarde pas, je dirai même au ministre que je crois que c'est trop de responsabilités sur ses épaules.

J'entendais hier des gens faire l'éloge de feu l'honorable Guy Favreau. J'avais lu dans les journaux toutes sortes de commentaires qui laissaient entendre toutes les besognes qu'on avait imposées à l'honorable Guy Favreau, ce qui pouvait être un peu la cause de sa disparition prématurée.

Nous savons, par ailleurs, que le ministre actuel lui-même, depuis quelques mois, a connu certains troubles de santé. Et je me demande si de vouloir régler tout le problème de la main-d'œuvre en même temps que le problème de l'immigration, qui sont deux problèmes considérables, n'est justement pas trop pour un homme, et ce à part de ce qu'on lui demande évidemment et qui n'est pas officiel ici à la Chambre.

Je me demande si cela ne devrait pas faire l'objet de deux ministères différents, parce que l'intégration des immigrants, c'est déjà quelque chose d'assez considérable—par exemple, leur apprendre un peu les éléments de notre histoire canadienne, leur apprendre au moins une des deux langues des deux peuples fondateurs, et ensuite les suivre pendant quelques années pour les aider à régler leurs problèmes parce qu'ils se trouvent un peu désemparés, étant en quelque sorte des exilés dans un autre pays.

Le problème de la main-d'œuvre, c'est la même chose. C'est un problème assez compliqué. J'émetts la suggestion à qui de droit que dans le plus bref délai possible on devrait diviser ces deux ministères.

D'ailleurs, je vois au sein du gouvernement une foule de jeunes députés brillants qui ne demanderaient pas mieux que de se charger de la responsabilité d'un ministère. Et ils seraient bien heureux, je pense bien, que la division se fasse. Ils voudraient faire preuve de zèle et de compétence pour essayer de mériter des promotions éventuellement. A mon avis, il y aurait de quoi occuper deux ministres et peut-être de permettre à l'actuel ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Marchand) de ne pas connaître le sort que d'autres ont connu. Je m'excuse si j'ai l'air d'être un peu lugubre, monsieur le président, mais encore une fois, ce sont des